



Strasbourg, le 12 décembre 2017

CDL(2017)022rev2

Etude n° 887/2017

Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

ETUDE SUR LES REFERENDUMS

QUESTIONNAIRE

**Adopté par le Conseil des élections démocratiques
à sa 60e réunion (Venise, 7 décembre 2017)**

**et par la Commission de Venise
à sa 113e session plénière (Venise, 8-9 décembre 2017)**

Sur la base d'une contribution de

M. Nicos ALIVIZATOS (ancien membre, Grèce)

QUESTIONNAIRE SUR LES REFERENDUMS

Le référendum est compris comme le recours direct au peuple

PARTIE I **QUESTIONS GENERALES**

I. Questions préliminaires

A. Référendums nationaux

1. Est-ce que le référendum national existe dans votre pays ? Est-il décisionnel ou consultatif ?
2. Quand est-ce que le référendum national a été introduit dans votre pays, et dans quel contexte (pour les détails, voir ci-dessous) ?
3. Y a-t-il une expérience récente dans votre pays (depuis 2004) ?

B. Référendums régionaux

1. Est-ce que des référendums régionaux existent dans votre pays ?
2. Quand est-ce que les référendums régionaux ont été introduits dans votre pays, et dans quel contexte ?
3. Ont-ils été organisés souvent, ou avec une certaine régularité ?

C. Référendums locaux

1. Est-ce que des référendums locaux existent dans votre pays ?
2. Quand est-ce que les référendums locaux ont été introduits dans votre pays, et dans quel contexte ?
3. Ont-ils été organisés souvent, ou avec une certaine régularité ?

II. Exemples de référendums nationaux

Donnez un exemple récent (postérieur à 1989) de chacune des catégories suivantes, si possible :

1. Référendum sur une constitution entière, ou sur une ou plusieurs dispositions constitutionnelles
2. Référendum sur un texte législatif spécifique
3. Référendums sur une question de principe ou une proposition non formulée, n'amendant pas directement la constitution ou la législation, et relative à une question sociétale ou sociale
4. Référendum sur une question internationale (y compris un traité international)
5. Référendum sur une question territoriale (indépendance, sécession, création d'une entité infra-nationale ou transfert d'un territoire d'une entité infra-nationale à une autre)

PARTIE II
QUESTIONS SUR DES REFERENDUMS SPECIFIQUES

[Vous êtes priés de répondre à cette partie du questionnaire en rapport avec un ou plusieurs référendums spécifiques relevant des catégories ci-dessus (Partie I, II), qui ont eu lieu dans votre pays]

A. Brève description (date, contexte, contenu, but, résultats)

Veillez donner la date et décrire brièvement le contexte social et politique du référendum ; quelle était l'essence de la question ; le référendum était-il consultatif ou décisionnel ? les intentions derrière le référendum ; le résultat en terme de voix ; les conséquences et effets juridiques du référendum (adoption ou abrogation d'une législation ; nouvelles négociations, etc.) ; les conséquences socio-politiques (changements dans le domaine politique ; désordre, mécontentement social, etc.)

B. Prééminence du droit et stabilité du droit

1. Est-ce que la Constitution ou une loi conforme à la Constitution prévoit le référendum ? (En particulier, des référendums ne peuvent avoir lieu lorsque le texte soumis au référendum relève de la compétence exclusive du Parlement) ([Code de bonne conduite en matière référendaire](#) (Code), III.1).
2. Est-ce que les règles du jeu étaient prévues à l'avance (dans la Constitution ou un texte législatif) ou ont-elles été rédigées à l'occasion du référendum en question (Code, II.2.b et III.1) ?

C. Question(s) soumise(s) au référendum

1. Est-ce que le vote portait sur l'adoption ou l'abrogation d'un texte constitutionnel ou législatif spécifique ? Dans l'affirmative, sur quel texte en particulier ? Ou est-ce que le vote portait sur une question de principe/une proposition non formulée ?
2. Combien de temps à l'avance le référendum a-t-il été convoqué ?
3. Donnez s'il vous plaît le texte exact ou les éléments essentiels du référendum. Quel était l'enjeu ? (Veillez utiliser des termes très simples. Par exemple : élection directe du Président de la République par le peuple).
4. Est-ce que le principe de l'unité de la matière a été respecté ? (Code, III.2)

S'il vous plaît répondez par oui ou non, et expliquez brièvement. Alternativement, si la question a été soumise à la Cour constitutionnelle, veuillez résumer la décision de la Cour.

5. Est-ce que la formulation de la question était claire, en ce sens qu'elle n'induisait pas en erreur (Code, I.3.1.c et par. 15) ?

S'il vous plaît donnez une note de 1 – qui induit en erreur - à 10 – clair et expliquez brièvement. Alternativement, si la formulation de la question a été soumise à la Cour constitutionnelle, veuillez résumer la décision de la Cour.

6. Est-ce que les autorités ont agi de manière neutre et fourni une information objective ; est-ce qu'il a été soutenu ou établi que des abus de ressources administratives ont eu lieu (Code, I.3.1.b et 12-14) ?

S'il vous plaît donnez une note de 1 – ni neutre ni objectif - à 10 – neutre et objectif - et expliquez brièvement.

7. Est-ce que les électeurs étaient dûment informés des effets du référendum ? En particulier, ont-ils été informés de son caractère décisionnel ou consultatif et sur le fait qu'il entraînait ou non la modification d'un texte juridique ?

S'il vous plaît donnez une note de 1 – pas dûment à 10 – dûment et expliquez brièvement.

8. Est-ce que les électeurs ont pu répondre à la question posée par oui, par non ou par un vote blanc ?

S'il vous plaît répondez par oui ou par non, et expliquez brièvement.

D. Initiative du référendum et avis du Parlement

1. Est-ce que le référendum était :
- Obligatoire (la Constitution ou une loi prévoit que le texte doit être soumis au référendum)
 - Organisé à la demande d'une autorité (le Président, le Gouvernement, le Parlement, une minorité de parlementaires, des entités locales ou régionales)
 - Tenu à la demande d'une fraction du corps électoral (y compris suite à une initiative populaire) ?
2. Si le texte a été soumis au vote à la demande d'une autorité autre que le Parlement ou d'une fraction du corps électoral, est-ce que le Parlement a pu donner un avis de caractère consultatif ? (Code, III.6)

Cette question vise à déterminer si l'exécutif a utilisé le référendum (le cas échéant à travers une demande d'une fraction du corps électoral) pour contourner le Parlement.

- E. Quel a été le résultat du référendum** (si possible en pourcentage (a) des votants et (b) des personnes ayant le droit de vote)

F. Effets du référendum (Code, III.8)

I. Effets juridiques

1. Est-ce que le référendum était décisionnel ou consultatif ?
2. Si le référendum portait sur une question de principe ou était rédigé en termes généraux, quelles ont été les étapes suivantes en cas d'approbation ?
3. Si le référendum portait sur un projet rédigé de réforme de la Constitution, est-ce qu'un texte législatif a été adopté pour le mettre en œuvre, et quel était son contenu ?

4. Si le référendum portait sur une loi sur un projet de loi rédigé, quel a été son effet ?
L'adoption, l'abrogation d'une loi ?

II. Effets politiques

1. Est-ce que le sort des autorités était en jeu ?

S'il vous plaît donnez une note de 1 – elles n'étaient pas affectées à 10 – elles étaient affectées et expliquez brièvement.

2. Dans l'affirmative, est-ce que cela a conduit à des élections anticipées ?

G. Rôle du pouvoir judiciaire

Est-ce que le pouvoir judiciaire a été impliqué dans la procédure référendaire et, dans l'affirmative, dans quel sens ?

En particulier :

1. Est-ce que cette intervention était obligatoire ou est-ce qu'elle a eu lieu sur recours ?
2. Est-ce qu'elle a eu lieu avant ou après le vote ?
3. Est-ce qu'elle concernait la formulation de la question et/ou le contenu du texte soumis au vote populaire ?
4. Est-ce que la Cour constitutionnelle a exercé un contrôle de la constitutionnalité de la question soumise au référendum ?

H. Rôle de l'administration électorale

Est-ce qu'il a été demandé à une autre autorité, par exemple la Commission électorale centrale, de se prononcer sur la formulation de la question ? Si oui, quelle a été la nature de son avis ?

I. Quorum et participation (cf. Code, III.7)

1. Y avait-il un quorum de participation ou un quorum d'approbation ?
2. Quel a été le taux de participation ?

J. Rôle des acteurs internationaux

1. Est-ce que des acteurs internationaux (y compris l'Union européenne) ont pris position sur la question soumise au référendum ?
2. Dans l'affirmative, quelle a été la forme de leur intervention ?

K. Quelles leçons peuvent être tirées de ce référendum ?